



Mémoire soumis par le Fonds Solidarité Sud en réponse à la consultation *Vers une nouvelle Politique internationale du Québec* – octobre 2016

Les enjeux actuels les plus importants dans les pays du Sud : urgence écologique, insécurité alimentaire et précarité du travail

C'est avec satisfaction et intérêt que nous saluons l'initiative de la Ministre et du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie de tenir une consultation pour alimenter la réflexion quant aux orientations et objectifs qui devront guider l'action internationale du Québec.

Les principaux enjeux, tendances et phénomènes internationaux qui auront une influence notable sur le Québec et la planète en général sont à notre avis liés à **l'urgence écologique, à l'insécurité alimentaire et à la précarité du travail**, tout particulièrement chez les **jeunes**. Ses enjeux sont liés et doivent être abordés ensemble. Ainsi, les risques climatiques entraînent une insécurité alimentaire qui pousse les jeunes à migrer vers les villes ou vers l'étranger, ou pire servir de chair à canon à des réseaux terroristes. La nécessité de travailler sur les causes de ces problèmes nous apparaît incontournable.

Dans ce contexte, les priorités de l'action du gouvernement du Québec devraient être encore plus axées sur le développement économique communautaire et des activités génératrices de revenus, donc la création d'emploi, tout en agissant sur l'environnement et les changements climatiques ainsi que sur le développement d'une agriculture viable, cette dernière constituant encore pour longtemps l'assise économique principale de la croissance d'un grand nombre de communautés du Sud.

Opérer un grand bond en avant dans notre solidarité : nos épargnes au service du développement du Sud

La logique centrale qui guide l'action du Fonds Solidarité Sud (FSS) consiste à miser sur l'octroi de prêts à des organisations fédérant des coopératives ou des groupements paysans, des associations sans but lucratif locales et des associations de femmes. Sans négliger les dons et subventions qui peuvent permettre d'aider à fédérer ces organisations ou à les consolider, nous croyons que donner **accès à des capitaux sur la base de prêts ou de garantie de prêts** permettra le développement de services collectifs qui en plus de créer de l'emploi, favoriseront une agriculture plus écologiquement intensive ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables.

Les synergies sont multiples dans une telle approche. Si par extension, nous assistons dans les prochaines années à la mise en place d'un fonds de capital patient dédié à des projets socio-économiques au Sud, à partir des placements de différentes organisations québécoises, tels les organismes de coopération internationale, les organisations syndicales, les fonds de travailleurs, des associations et organismes communautaires et de différents paliers de gouvernements de même que des individus plus fortunés mais engagés socialement, cela permettra une meilleure concertation des différents acteurs. Ce fonds favorisera également la recherche sur les nouvelles technologies écologiques qui capitalisera sur les compétences techniques développée au Québec et au Sud. Les petites entreprises du Québec et du Sud seront mises à contribution. Déjà le FSS entend favoriser le développement de l'insertion socioéconomique des jeunes avec le réseau international des Carrefours jeunesse emploi (CJE) en

processus d'organisation en Afrique (Sénégal et Mozambique) et en Amérique latine (Bolivie et Pérou), réseau démarré en 2008 grâce à l'initiative du CJEQ. <http://www.cacjeq.ca/dossiers/volet-international/>

Au Fonds Solidarité Sud, nous sommes convaincus que l'élimination de la pauvreté est indissociable d'un développement qui conjugue l'«économique», le «social» et l'«écologique». Les changements climatiques ont des répercussions visibles sur les populations vulnérables des pays en développement. À titre d'exemple, Labrousse, en Haïti, a été frappée de plein fouet par la dernière catastrophe générée par l'ouragan Matthews. Cette communauté de 50 000 habitants, soutenue par l'UPA-DI et le FSS, a été frappée dans ses récoltes et l'élevage d'animaux. La situation est semblable à Baptiste où nous sommes présents depuis peu. La récolte de café a été anéantie à plus de 50%.

Le Fonds Solidarité Sud : une organisation de solidarité internationale axée sur le développement durable et solidaire des communautés <http://www.fondssolidaritesud.org/>

Fondé en 2010, le Fonds Solidarité Sud (FSS) est une organisation de solidarité internationale dédiée au soutien à des partenaires du Sud qui travaillent au développement durable et solidaire de leurs communautés principalement en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine et aux mouvements qui les accompagnent ou les côtoient. Nous accordons une place privilégiée dans nos partenariats à l'avancée de **la transition écologique de l'économie**, celle des organisations, des entreprises comme celle des communautés et des États (Favreau et Hébert, 2012). Nos partenaires sont et doivent être des organisations autonomes, démocratiques, laïques et non partisans. Nous travaillons principalement avec des organisations paysannes et coopératives. Notre stratégie d'intervention consiste à **croiser la création d'emploi avec l'action pour les changements climatiques**. Le FSS est membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Le Fonds Solidarité Sud a aussi un **outil financier**, un fonds de dotation (inaliénable, seuls les intérêts peuvent servir aux projets). Avec ses campagnes annuelles et ce fonds, il soutient des organisations dans quatre pays : une organisation de 5000 membres au **Sénégal** qui développe des semences paysannes ; une coopérative de travail au **Honduras** qui gère de façon durable une forêt de 11 000 pins (inscrite dans un réseau de 19 coopératives de ce type) ; le système de prêts rotatifs d'une organisation paysanne en **Haïti** (Labrousse) et une coopérative de production et de transformation du cacao au **Pérou** (dans un cadre de commerce équitable). Nos partenaires québécois dans l'une ou l'autre de ces interventions sont UPA DI, SOCODEVI, la coopérative de commerce équitable Noula, la FTQ International et bientôt DSI CSN. Nous tenons à saluer ici l'appui du MRIF pour un montant de 80 000 \$ à Baptiste en Haïti en appui à l'Union des Coopératives du Café de Baptiste (UCOCAB), regroupant 7 coopératives de café et comptant au total 5000 producteurs de café du Plateau Central d'Haïti. Ce projet a été généré par la synergie de 4 organisations, soit l'UCOCAB, l'UPA-DI, Noula et le FSS.

Une des visées du Fonds est de soutenir le développement d'**outils économiques** étroitement liés à des organisations partenaires. En ce qui nous concerne, à Labrousse, nous soutenons le développement d'un fonds dédié à des prêts pour l'amélioration des fermes des petits producteurs membres de la FOPADES (1000 membres) qu'UPA DI avait aidé à démarrer. Un autre fonds sera créé à Baptiste à partir de 2017, formant ainsi **un des maillons durables** de notre chaîne de solidarité. Nous venons tout juste de verser pour une 2^e année au fonds dédié de Labrousse un montant de \$7 000. Ce don transformé en système de prêts rotatifs servira deux fois plutôt qu'une. Un **double dividende** car il va : 1) servir à la relance des activités agricoles affectées par l'ouragan ; b) et fournir une réponse à la crise alimentaire qui va bientôt sévir dans presque tout le pays. <http://www.laterre.ca/actualites/partenaires-haitiens-dupa-di-epruves-louragan-matthew.php>

Le FSS compte dans ses rangs un nombre significatif d'experts en matière de finance solidaire, de coopération internationale et d'écologie sociale. De plus après 5 ans d'existence, il a réussi à cumuler près de 2 millions de dollars en capital différé et dispose de \$225 000 dans son fonds de dotation. Le FSS travaille également à la mise en oeuvre avec d'autres organisations d'un **fonds québécois de capital patient** dédié au développement socio-

économique de communautés du Sud dont les principaux porteurs seront l'AQOCI, un certain nombre de ses membres et les fonds de travailleurs.

Un fonds québécois d'investissement solidaire international : nouvel outil financier de notre coopération avec le Sud

À l'automne 2014, 125 personnes se sont réunies à l'initiative de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et du Fonds Solidarité Sud (FSS) autour du thème de la *transition écologique de l'économie* dans le cadre de la 2^e édition du Sommet international des coopératives organisé par Desjardins et l'Alliance coopérative internationale (ACI). Cette rencontre internationale portait notamment sur un scénario de création d'un nouvel outil financier de coopération Nord-Sud. La Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation, MCE Conseils, UPA DI, FTQ internationale, le FSS, l'AQOCI et plusieurs autres dont la SIDI, un fonds de capital patient français fournissant des prêts et des garanties de prêts à des organisations du Sud y participaient (Cahier spécial du Devoir, octobre 2014 : <http://www.ledevoir.com/cahiers-speciaux/2014-10-02/cooperatives>). En 2015, lors de son Assemblée générale annuelle, l'AQOCI en a fait une priorité après qu'un groupe de travail nommé par son CA eût étudié la chose après plus d'un an de travail. À son AGA de 2016 l'AQOCI a confirmé cette priorité qui vient d'entrer dans sa phase opérationnelle.

Nous tenons ici à remercier le MRIF pour les 100 000\$ accordés à l'AQOCI pour ce projet novateur que constitue le FISIQ. Comme ils l'ont affirmé en faisant de ce projet une priorité, les membres de l'AQOCI veulent aller plus loin et ajouter à leur action **l'émergence de projets socio-économiques** dans les pays du Sud. Cette approche est inspirée du travail de la Société internationale pour le développement et l'investissement (SIDI), une organisation française, fait ses preuves depuis 30 ans <http://www.sidi.fr> (voir annexe 1). Cette approche permet de sortir de la seule logique du don en offrant des prêts et des garanties de prêts, tout en permettant aux organisations du Sud de devenir autonomes et de bâtir leur propre développement. Au Québec ce projet s'appuie sur une étude de faisabilité (voir résumé en annexe 2) et des expériences probantes (voir annexe 3). Dans la plupart des pays du Sud, le financement est en partant très difficile pour des organisations paysannes en plus d'être à des taux d'intérêts prohibitifs. Le FISIQ pourra donc offrir de meilleurs taux tout en offrant aussi de bons taux pour les placements réalisés au Québec par les différents acteurs ciblés pour les investissements. Cette mise en commun de placements regroupera des OCI, des organisations syndicales, des coopératives, des investisseurs solidaires, des PME et des individus. Des investissements de démarrage s'imposeront aussi de la part des deux paliers de gouvernement.

La politique internationale du Québec : une aide centrée sur les acteurs locaux et un développement dans la durée

Nous considérons que l'aide doit être centrée sur les acteurs qui rejoignent les communautés du Sud et sur les organisations démocratiques qu'elles se sont données. Il est urgent de redresser les tendances lourdes mises en place par le gouvernement fédéral précédent au moins sur le terrain qui est le nôtre, le Québec. Le Québec doit poursuivre dans la voie du soutien aux organisations de la société civile et du respect des populations ciblées qui sont les mieux placées pour initier des projets viables.

La nouvelle politique internationale du Québec doit permettre aux communautés du Sud d'agir pour leur développement et favoriser les changements structurels menant à ce développement. Cette aide passe par le soutien à des organisations qui bâtissent une économie de proximité, comme les coopératives, les organisations communautaires et les organisations de femmes (Brassard et Jean, 2013).

La nouvelle politique québécoise doit continuer à reconnaître l'apport unique de la société civile québécoise et celle des pays du Sud et leur donner l'appui dont elles ont besoin pour qu'elles réalisent des projets structurants à long terme, permettant l'amélioration des conditions de vie des populations, leur autonomie de développement et le respect de l'environnement.

Il faut intervenir plus longtemps dans les mêmes régions et avec les mêmes partenaires pour que des changements structurels se réalisent et pour pouvoir en mesurer toute la portée.

Le tournant de la coopération internationale du Québec : le marqueur écologique et la démocratisation de l'économie

Développement et climat sont désormais indissociables

Non seulement les impacts du dérèglement climatique toucheront plus fortement les populations les plus vulnérables dans les pays pauvres, mais les efforts réalisés ces dernières décennies pour lutter contre la pauvreté, la malnutrition et améliorer la santé dans ces pays pourraient être sapés si rien n'est fait pour lutter contre le réchauffement de la planète.



Teresa Ribera, professeure de droit à l'Université autonome de Madrid, secrétaire d'État aux changements climatiques du gouvernement espagnol de 2008 à 2011, aujourd'hui directrice de l'IDDRI, l'Institut du développement durable et des relations internationales de Paris (source : *Alternatives internationales*, novembre 2015, p. 92)

<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article117>

Au Fonds Solidarité Sud, nous considérons qu'il faut plus de cohérence entre la vision de l'économie et l'urgence d'agir sur les changements climatiques. À cet effet nous croyons à l'importance de favoriser un développement économique associé directement aux enjeux environnementaux (climat, biodiversité, pollutions diverses). Dans la foulée de ce qu'en dit l'ex-secrétaire d'État aux changements climatiques du gouvernement espagnol, Mme Teresa Ribera, cela nous apparaît incontournable. Le nouveau paradigme de développement doit être axé sur la transition écologique des économies, la nôtre comme celles du Sud notamment en misant sur les énergies renouvelables. Car, le grand constat est que les changements climatiques affectent les populations les plus vulnérables. Or ce sont majoritairement les populations du Sud et, de façon très marquée pour ce qui concerne la francophonie, l'Afrique de l'Ouest et Haïti, qui sont affectées par ces changements les acculant à une misère toujours plus grande liée aux inondations, aux sécheresses et à la perte de biodiversité. Mais ce nouveau paradigme de développement ne peut se réaliser sans la participation des populations locales et la consolidation de leurs entreprises et organisations collectives. Comment plus concrètement ?

Le mouvement coopératif, les associations et organismes sans but lucratif à vocation économique comptent pour au moins 10% de la création des emplois, de la finance et du PIB mondial (selon certaines études du Bureau international du travail). Il y a là un pôle économique prometteur pour des communautés qui peuvent alors garder, à tout le moins, une partie du contrôle de leur développement en fonction des ressources dont elles disposent.

Nous sommes convaincus de l'important potentiel de cette économie de proximité, de ce « tiers secteur » coopératif, associatif et communautaire (à côté et en cohabitation avec le secteur public et le secteur privé) à créer de l'emploi dans la production et dans les services collectifs (Lipietz, 2001). Des milliers d'expériences l'ont amplement démontré comme en fait foi (Voir l'étude du comité scientifique international des RMB (2015) et les 6 exemples reproduits en annexe 3 notamment a) une association regroupant 1100 mutuelles d'épargne au Burkina-Faso animée principalement par des femmes et b) une expérience de 23 000 petits producteurs maliens investis dans l'agro-écologie).

Il y a plus. Il faut soutenir les organisations du Sud dans leur capacité non seulement à initier des projets locaux mais à fédérer leurs micro-projets permettant ainsi de se doter d'une organisation-parapluie (faïtière) et des mêmes

services à une autre échelle. Et ainsi réduire leurs coûts, professionnaliser les services qu'elles offrent à leurs membres, accroître la productivité de leurs entreprises et peser de tout leur poids sur les pouvoirs publics.

À notre avis, le développement durable dont nous parlons suppose une **démocratisation de l'économie**, une «biodiversité économique» comme l'avancait un des leaders du mouvement coopératif italien Felice Scalvini lors d'une rencontre internationale à Lévis en 2010 (dans Favreau et Molina, 2011 : 38-39). Pour ce faire, il faut offrir aux organisations paysannes, coopératives, associatives et communautaires un accès au crédit à la production et à l'organisation de services communs notamment par l'introduction de fonds de capital patient dédiés aux communautés du Sud et à leurs organisations.

Agriculture familiale et finance de proximité au coeur de notre coopération

Dans les pays du Sud, **l'agriculture familiale et l'accès à l'énergie** sont des créneaux déterminants pour créer de l'emploi. Le développement de services économiques en soutien à des organisations paysannes, coopératives et/ou communautaires permet de développer ces créneaux. Les créneaux de l'autosuffisance alimentaire, du développement d'une agriculture écologique et l'autonomie économique des populations du Sud, passent tous par la mise en place **d'outils économiques** soutenus par **la finance de proximité**, celle de banques communautaires, de coopératives d'épargne et de crédit ou de fonds de capital patient dédiés (systèmes de prêts rotatifs) pour la commercialisation collective de leurs produits, pour se doter de services semenciers locaux, pour développer l'accès à l'électricité dans les villages comme nous allons le voir au Sénégal dans la région de Thiès (l'Union des groupements paysans de Mecké) où nous soutenons une fédération de groupements paysans.

Les créneaux ayant ce potentiel sont relativement nombreux, notamment, ceux liés aux changements structurels vers une économie propre comme les nombreuses formes d'énergies renouvelables, les engrais et autres moyens naturels de fertilisation des sols.

Le financement de proximité est une condition au développement de ces créneaux. L'expérience historique du mouvement coopératif et agricole québécois l'a largement démontré depuis des décennies avec ces coopératives d'épargne et de crédit (Desjardins) et ses mutuelles d'assurance, avec ses coopératives agricoles et forestières de même qu'avec ses coopératives d'habitation.

Nous croyons que les petites et moyennes entreprises (PME), surtout collectives, peuvent apporter leur contribution et leur expertise en matière d'aide au développement en collaboration avec les organisations sociales de la société civile. Ces PME sont proches des communautés et sont issues de leurs dynamiques internes. Ce sont d'ailleurs les premières à s'inscrire dans des démarches d'investissement socialement responsable (ISR). La création de ce type d'entreprises permet d'offrir des emplois plus proches des expertises et des besoins locaux.

Nous croyons que le Québec peut établir des partenariats avec ces PME et les organisations de la société civile (groupes de femmes, associations de jeunes, ONG centrés sur les enjeux environnementaux, etc...) afin de favoriser la protection de l'environnement et le respect des droits des travailleurs et travailleuses des communautés du Sud.

Bref il est nécessaire de mettre en place des projets structurants à moyen et long terme. La finance solidaire, l'économie de proximité créatrice d'emploi et le développement de services collectifs (éducation, santé, accès à l'eau potable, accès à l'électricité), sont des éléments clé pour atteindre cet objectif.

Recommandations et conclusion

1 – Soutenir le démarrage du projet de Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ) à la bonne hauteur misant sur des prêts et des garanties de prêts pour faire faire un bond en avant à notre coopération et rattraper l'Europe de plusieurs pays en la matière (France, Italie, Suède, Danemark, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni...) <http://www.inaise.org/?q=fr/members-2015>

2 – Permettre aux communautés du Sud d'agir encore plus pour leur développement en misant sur les dynamismes locaux et donc le soutien à des organisations qui bâtissent une économie de proximité, comme les coopératives, les organisations communautaires et les organisations de femmes.

3 – Agir dans la durée dans les mêmes régions et avec les mêmes partenaires pour que des changements structurels se réalisent et pour pouvoir leur donner plus de portée économique, sociale et politique.

4 – Soutenir le développement d'économies de proximité dans les communautés en ne séparant pas le «social» de l'«économique» comme on le fait trop souvent dans nos coopérations internationales et en misant sur le potentiel d'un «tiers secteur» coopératif, associatif et communautaire à créer de l'emploi dans la production et dans les services collectifs.

5 – Travailler en priorité avec les organisations paysannes, coopératives, associatives et communautaires en leur offrant des possibilités nouvelles d'accès au crédit à la production et à l'organisation de services communs, notamment par l'introduction de fonds de capital patient dédiés aux communautés du Sud et à leurs organisations tel que porté par le projet du FISIQ.

6 – Travailler à établir des partenariats entre PME collectives et organisations de la société civile afin mieux intégrer les objectifs de protection de l'environnement et de respect des droits des travailleurs et travailleuses dans leur plan de développement.

Bref favoriser la mise en place de projets structurants, ce qui induit quelques conditions de base : a) aider à fédérer les micro-projets («small is not always beautiful»); b) miser sur les entreprises et organisations collectives locales pour avancer vers un développement structurant (ce sont des entreprises difficilement délocalisables); c) offrir des crédits à la production et à l'organisation de services collectifs (un levier financier indispensable dans la durée); e) choisir les créneaux les plus déterminants notamment l'agriculture, l'accès à l'eau, l'accès à l'énergie et même l'accès à internet (dans une perspective où jeunes et femmes sont considérés des acteurs de premier plan); f) mettre en place avec les communautés les outils collectifs de la finance de proximité qu'elles s'approprient tels des caisses d'épargne et de crédit et/ou des systèmes de prêts rotatifs au sein de leurs organisations (pour une meilleure exploitation des fermes et pour soutenir de petits commerces locaux).

Nous espérons que ces quelques recommandations recevront un accueil favorable et pourront être intégrées dans les orientations de la politique internationale du Québec, Nous remercions *le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie* d'avoir entrepris ces consultations et nous souhaitons vivement contribuer à faire de la contribution québécoise au développement des communautés du Sud un outil déclencheur de progrès réels inscrits dans la durée dans le cadre d'un projet global de transition écologique de l'économie et d'une amélioration substantielle des conditions de vie des communautés les plus vulnérables des pays du Sud.

Octobre 2016, Fonds Solidarité Sud

Recherche et rédaction : Francine Néméh et Louis Favreau

Pour le conseil d'administration du Fonds Solidarité Sud composé de Marie-Joëlle Brassard (Québec), Reynald Bourque et Réjean Mathieu (Montréal), Lucie Fréchette (Montréal), Ernesto Molina (Estrie), Philippe Gaudet (Granby), Louis Pilote (Saguenay) et Louis Favreau (président). Poste temporairement vacant (Outaouais)

Site du Fonds Solidarité Sud : <http://www.fondssolidaritesud.org/>

Pour en savoir plus : quelques références

- Bourque, G., L. Favreau et E. Molina (2012), *Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives ?* Revue Vie économique, vol.3, numéro 4, Montréal. <http://www.eve.coop/?r=15>
- Brassard, M-J et B. Jean (2013), *Construire ensemble la carte d'une nouvelle économie de proximité*, CQCM-UQAR, site du CQCM, rubrique Publications <http://www.cqcm.coop/publications/guides/>
- Cahier spécial du Devoir (2014), *Les coopératives, fer de lance de l'économie verte*, 2 octobre 2014 <http://www.ledevoir.com/cahiers-speciaux/2014-10-02/cooperatives>
- Favreau, L. (2014). *Alternatives citoyennes dans un monde en mutation : les nouvelles dynamiques internationales* Revue internationale d'éthique publique, vol.16, numéro 2 à l'adresse suivante: <http://ethiquepublique.revues.org/1496>
- Favreau, L. et M. Hébert (2012), *La transition écologique de l'économie. Contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, PUQ, Québec. <http://www.puq.ca/catalogue/livres/transition-ecologique-economie-2414.html>
- Favreau, L. et E. Molina (2011), *Économie et société. Pistes de sortie de crise*. PUQ, Québec. <http://www.puq.ca/catalogue/livres/economie-societe-2114.html>
- Lipietz, A. (2001) *Pour le Tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?* Éd. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- Rencontres du Mont-Blanc (RMB), 2015. *Cahier des initiatives*, 4^e édition. http://www.rencontres-montblanc.coop/sites/default/files/cahier_initiatives_ess_4ed_fr.pdf Recension de 1000 initiatives de par le monde. Paris.

La Chaire de recherche en développement des collectivités de l'UQO : <http://w4.uqo.ca/crdc/>

Quelques billets du blogue de la Chaire de recherche de l'UQO

- L'enjeu social-écologique de l'Afrique de l'Ouest, par le sociologue sénégalais Sambou Ndiaye : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article116>
- Solidarité internationale : le développement et le climat sont désormais indissociables, par le sociologue Louis Favreau : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article117>
- 50 ans d'OCI au Québec : histoire, fondements et défis actuels par le sociologue Louis Favreau : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article114>
- Les paysans sont de retour, par Nathalie McSween, docteure en sciences sociales appliquées : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article110>
- L'épargne des Québécois au service du développement au Sud, par Louis Favreau, sociologue : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article106> et <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article100>

Annexe 1

Le projet de Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ)

La SIDI, une société française d'investissement solidaire au Sud : une référence

La SIDI est un outil financier de solidarité internationale, un « investisseur solidaire » offrant des services financiers adaptés aux petits entrepreneurs et agriculteurs de pays du Sud (prêts et garanties de prêt). Créée en 1983 pour répondre aux besoins de financement des exclus des circuits bancaires. Pour en savoir plus <http://www.sidi.fr> On peut également mentionner que la SIDI, avec d'autres organisations semblables (dont certaines sont québécoises), est à l'initiative de la création d'une association internationale de finance solidaire (INAISE) regroupant plus de 50 organisations du Sud comme du Nord. Pour en savoir plus : <http://www.inaise.org/>

La SIDI, filiale de l'OCI française *Terre solidaire* : ce qu'elle est en huit questions

1. Qu'est-ce que la SIDI ? Un outil financier de solidarité internationale, un « investisseur solidaire » offrant des services financiers adaptés aux petits entrepreneurs et agriculteurs de pays du Sud. Créé en 1983.

2. Pourquoi Terre solidaire a-t-elle mis sur pied un tel dispositif ? Pour prolonger et diversifier son action dans le domaine économique en répondant aux besoins de financement des exclus des circuits bancaires, faute de garanties et de ressources propres.

3. Quels sont les partenaires de la SIDI dans le Sud ? Les partenaires de la SIDI sont des organisations locales diverses : associations, ONG, coopératives d'épargne et de crédit, institutions de microfinance, organisations de producteurs agricoles, banques solidaires.

4. Quelles sont les ressources financières de la SIDI ? D'où proviennent-elles ? a) Elles proviennent de son capital détenu par *Terre solidaire* ; b) des revenus du Fonds commun de placement *Faim et développement* géré par le Crédit coopératif (cousine française de la Caisse d'économie solidaire Desjardins au Québec) ; c) d'actionnaires divers (organisations et institutions).

5. Que fait la SIDI dans le Sud avec ces ressources financières ? a) Elle fait de l'accompagnement technique (appui-conseil ; appui à la gestion, mise en réseau...) ; b) elle fait du cofinancement : participations au capital, des prêts, des garanties de prêts et de la recherche de ressources complémentaires auprès d'institutions internationales

6. Comment ça fonctionne ? C'est une **chaîne de solidarité** à cinq maillons : a) des citoyens solidaires du Nord (épargnants et investisseurs) ; b) Terre solidaire présente dans des dizaines de pays du Sud depuis les années 60 ; c) une filiale de *Terre solidaire*, une société d'investissement solidaire, la SIDI ; d) du financement des partenaires du Sud disposant de structures locales de financement (ONG, associations, coopératives...) ; e) des micro-entrepreneurs (en agriculture, commerce, artisanat...) qui en sont les bénéficiaires.

7. Quels sont les résultats d'un tel dispositif ? La SIDI, créée en 1983 par *Terre solidaire*, a développé des partenariats avec 85 institutions et organisations d'accompagnement de petites entreprises dans plus de 30 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Fin 2014, elle travaillait avec 102 partenaires dans 34 pays du Sud, disposait d'un capital de \$18,5 millions d'euros et avait investi \$17,2 millions d'euros auprès de ses partenaires. À partir de là, en dernière instance, par les cofinancements avec leurs partenaires plus de 1,5 millions de prêts ont été accordés à ces petits entrepreneurs. Montants accordés aux petits entrepreneurs : **entre 50 et 5000 euros**. Taux de remboursement : **96%**.

8. Avons-nous des exemples ? Voir annexe 3 six exemples : Pérou et Équateur, Burkina Faso, Mali et Sénégal.

Pour en savoir plus

* Sur l'expérience de la SIDI comme outil financier de la solidarité internationale. Sur le blogue de la CRDC UQO <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article84>

Annexe 2

Le projet de Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ)

Les principales lignes de force du projet de fonds

Les communautés du Sud avec lesquelles les OCI du Québec travaillent ont généralement des difficultés énormes **d'accès au crédit** pour le développement d'entreprises et plus globalement des difficultés à se doter d'un tissu économique local, d'une «économie de proximité» qui permet de sortir de la dépendance d'un développement extraverti. Cette économie de proximité a souvent besoin de la finance solidaire pour soutenir le développement prioritaires **de petites et moyennes entreprises collectives** (coopératives, mutuelles et associations à vocation économique) mais aussi des PME privées fortement enracinées dans leur milieu. **De même elles ont besoin d'institutions locales de micro-finance socialement engagées** (banques communautaires, caisses populaires, caisses d'épargne et de crédit, fonds locaux dédiés, mutuelles d'assurance, etc.) pour consolider leur tissu économique productif.

Dans cette perspective, le FISIQ, dont l'action globale portera les principes et les valeurs de l'AQOCI et de ses membres, agira comme **outil financier collectif** des OCI du Québec et leur servira de **levier de développement durable et solidaire** des communautés pour soutenir le développement d'entreprises collectives.

Les lignes de force du projet configuré par le groupe de travail de l'AQOCI

Le groupe de travail mandaté par le CA de l'AQOCI dans la foulée de trois AGA (2014, 2015 et 2016). Il réunissait neuf personnes en provenance de diverses OCI dans le cadre de huit rencontres réparties sur l'ensemble des années 2014-2016. Le groupe de travail a adossé sa réflexion sur le travail de recherche et l'étude de faisabilité de l'organisation MCE Conseils, étude de faisabilité présentée dans le cadre d'un document de référence de plus de 150 pages qui a été discuté à plusieurs reprises. Le groupe a pu dégager les conclusions suivantes du projet de fonds dédié à des activités génératrices de revenus dans les communautés du Sud. La conclusion principale est à l'effet qu'un tel projet peut correspondre à nos valeurs et est réalisable. En voici les grandes lignes.

- 1) Le Fonds sera un outil collectif de financement fondé sur l'épargne des OCI québécoises et de leur regroupement l'AQOCI, épargne conçue pour le développement des communautés au Sud.
- 2) Le Fonds sera, plus spécifiquement, un outil de cofinancement et de cautionnement pour soutenir le développement d'entreprises collectives dans des communautés du Sud de concert avec des institutions financières locales de proximité du Sud partageant orientations et manière de faire de la finance solidaire.
- 3) Le Fonds sera un levier de développement durable et solidaire des communautés du Sud et de leurs organisations.
- 4) Le Fonds permettra d'élargir l'offre de coopération des OCI québécoises à leurs partenaires du Sud sur le terrain économique.
- 5) Les partenaires naturels du Fonds au Sud seront les organisations collectives de production, de transformation et de commercialisation des communautés avec lesquelles les OCI du Québec travaillent. Le financement des entreprises sera direct ou indirect et passera par les institutions financières locales appropriées.
- 6) L'AQOCI est l'organisation principale qui représentera les OCI québécoises au sein de la structure de gouvernance de la société d'investissement qui sera créée; les fonds de travailleurs y seront également représentés de même que les pouvoirs publics.
- 7) Le FISIQ sera une entité distincte gouvernée par ses différentes composantes dont l'AQOCI comme organisation principale et constituée pour les fins des OCI dans le cadre de leur travail de levier financier de projets au Sud.

- 8) Le Fonds n'aura pas de spécialisation thématique, aura une approche intégrée de l'égalité femme-homme quant à la gouvernance du fonds, des projets et des résultats obtenus de ces partenariats.
- 9) Les participations financières des uns et des autres seront réparties de la façon suivante : a) celles des OCI pour 5 à 15% du financement; celles des fonds de travailleurs pour 65% et celles des fonds publics pour 25%. Le Fonds dans sa démarche de première capitalisation visera à atteindre \$6 millions dans un processus planifié d'intervention sur 10 ans.
- 10) Les rendements des placements des organisations québécoises participantes seront de l'ordre de + ou - 5% d'intérêts annuellement.
- 11) Ces \$6 millions permettront de développer selon les premiers estimés quelques 7 ou 8 projets/année générateurs de revenus pour des entreprises liées aux organisations partenaires lesquels recevront des prêts à des taux d'intérêt plus bas que ceux du marché local pour des sommes minimales de \$100 000 (plancher pour les projets «femmes» et «jeunes») pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de milliers de dollars (\$400 000 pour la moyenne générale).
- 12) Chaque projet sera examiné sur la base de leur viabilité économique (et non du rendement maximum) et de leur finalité sociale à partir d'une série de critères servant d'indicateurs de mesure correspondant aux valeurs des OCI québécoises. Une douzaine de projets par année seront examinés. Chaque projet sera construit conjointement par une OCI québécoise et son partenaire du Sud. L'OCI québécoise participera au financement à une hauteur minimale de 10% tout comme le partenaire du Sud qui y participera à une hauteur variable pouvant aller jusqu'à 50%.
- 13) Le FISIQ aura la possibilité de croiser ses financements avec ceux d'autres organisations de finance solidaire comme la SIDI et d'autres puisqu'elles sont une cinquantaine dans le monde réunies au sein d'une association internationale, INAISE.
- 14) La politique d'investissement élaboré par le groupe de travail peut se résumer de la façon suivante : a) soutien à des activités génératrices de revenus, dans le cadre principal d'entreprises collectives collaborant avec leurs institutions financières locales (crédit aux entreprises); b) en cofinancement; c) en convergence avec les programmations habituelles des OCI; d) dans les pays où les OCI du Québec sont déjà présentes; e) pour des entreprises qui ne sont pas dans leur phase de démarrage; f) avec un horizon de prêt variant de 3 mois à 7 ans.
- 15) Le Fonds démarrera avec le groupe d'OCI qui aura participé à sa capitalisation (indépendamment de la taille de l'OCI et de son investissement) dans un processus par étapes sur 3 ans. Le Fonds s'ouvrira ainsi progressivement à la contribution de toutes les OCI pour lesquelles la finance solidaire représente une stratégie pertinente d'intervention.

Le Fonds Solidarité Sud, membre du groupe de travail de l'AQOCI, juin 2015

Annexe 3

Des expériences pertinentes en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine

Six expériences probantes de finance solidaire au Sud soutenues par l'épargne du Nord mise au service du développement des communautés

1. Une finance communautaire au Burkina-Faso : 1100 mutuelles rassemblant 20 000 familles

1100 mutuelles de solidarité (MUSO) dans 23 provinces du Burkina-Faso rassemblant 20 000 familles (plus de 100 000 personnes) ont été mises sur pied dans un travail de coopération Nord-Sud distribuée sur une décennie. Au coeur du projet une association qui les regroupe, l'ASIENA, animée surtout par des femmes, et un fonds de capital patient français dédié au développement des communautés du Sud, la SIDI, créée il y a 30 ans, dont le dernier prêt à l'ASIENA a été de \$450 000 euros sur trois ans.

<http://www.sidi.fr/2015/10/16/la-finance-communautaire-au-pays-des-femmes-integres/>

2. 23 000 petits producteurs du Mali engagés dans l'agro-écologie

Récit en moins de 1000 mots du délégué général de Terre solidaire (une des plus pertinentes organisations françaises de solidarité internationale) de retour du Mali où cette expérience est en train de se réaliser, la région des Kayes. Le Fonds Solidarité Sud développe depuis peu des relations avec cette OCI qui par l'intermédiaire de sa société d'investissement solidaire, la SIDI, a développé un outil financier fournissant des prêts et garanties de prêts à des entreprises collectives dans des communautés du Sud

<http://ccfd-terresolidaire.org/projets/afrique/mali/au-mali-plusieurs-5202>

3. Une coopérative agricole de caféiculteurs : la CAC la Florida au Pérou

Caractéristiques : des communautés rurales ; le porteur : une coopérative de caféiculteurs ; **défi :** la commercialisation collective de produits agricoles et le développement de sa filiale de services financiers (CREDIFLORIDA) pour des prêts aux familles des petits producteurs membres ; taux d'intérêt en deçà des taux du marché. Lieu : Pérou. Contribution internationale : un investisseur social, la SIDI, filiale de Terre solidaire (une OCI française) qui entre au capital de CREDIFLORIDA et fournit de l'accompagnement technique (planification stratégique, etc.).

http://www.rencontres-montblanc.coop/sites/default/files/cahier_initiatives_ess_4ed_fr.pdf

4. La gestion communautaire des ordures ménagères au Burkina Faso

Caractéristiques : des quartiers populaires ; une coordination de 30 coopératives et d'associations de concert avec la municipalité (réseau principalement composé de femmes, la CAVAD) ; en lien de financement avec un réseau local de caisses populaires. Lieu : Ouagadougou, Burkina Faso. Projet lancé en 1993. **Défi :** soutenir l'entreprise qui aujourd'hui a plus de 400 employées travaillant dans les coopératives et associations de collecte des ordures membres de la CAVAD.

http://www.rencontres-montblanc.coop/sites/default/files/cahier_initiatives_ess_4ed_fr.pdf

5. Services financiers en milieu rural : la CAAP en Équateur

Caractéristiques : des communautés rurales ; le porteur, une ONG nommée Centro Andino ; **défi :** le développement de services financiers communs à un réseau de 17 coopératives rurales d'épargne et de crédit ; offrant des prêts en deçà des taux du marché. Contribution internationale d'un investisseur social : la SIDI société française d'investissement liée à l'ONG Terre solidaire, a fait un prêt de \$200 000 sur 3 ans à cette tête de réseau.

http://www.rencontres-montblanc.coop/sites/default/files/cahier_initiatives_ess_4ed_fr.pdf

6. Le solaire dans des villages grâce à une organisation paysanne au Sénégal

Caractéristiques : des communautés rurales; le principal porteur : une organisation paysanne, l'UGPM (5000 membres); défi : la mise sur pied d'une entreprise de panneaux solaires pour l'électrification des villages; ressource financière : une caisse rurale d'épargne et de crédit étroitement liée à des mutuelles de solidarité (associations de microcrédit) dans 90 villages où l'UGPM et la caisse rurale sont présents. Contribution internationale : un investisseur social, la SIDI : entrée en capital dans l'entreprise en cofinancement avec la caisse rurale. Lieu : Sénégal, région de Thiès.

<http://www.oikosblogue.com/?p=8461>

Pour en savoir plus

*Sur ces expériences de finance solidaire, voir un article sur le blogue :

<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article100>

* Et le *Cahier des initiatives* des Rencontres du Mont Blanc (4^e édition, 2015)

* Et sur le blogue Oikos :